



FONDATION D'ENTREPRISE
AG2R LA MONDIALE

RECUEIL DES PROJETS 2014

Autonomie et vivre ensemble tout au long de la vie
Autonomie par l'éducation

AUTONOMIE ET VIVRE ENSEMBLE TOUT AU LONG DE LA VIE

Fondé dans un objectif de solidarité et de prévoyance,

AG2R LA MONDIALE, l'un des premiers groupes d'assurance de protection sociale et patrimoniale français, allie performance économique et engagement social. Le Groupe couvre l'ensemble des besoins de protection sociale et patrimoniale tout au long de la vie de ses assurés. Il apporte des réponses individuelles et collectives, aussi bien en prévoyance qu'en santé et dépendance, en épargne comme en retraite complémentaire et supplémentaire, quels que soient l'âge, le statut social et le secteur professionnel de ses ressortissants. AG2R LA MONDIALE est gouverné selon les principes du paritarisme et du mutualisme.

Créée en 2004 puis prorogée à deux reprises en 2010 et en 2013, la **Fondation d'entreprise AG2R LA MONDIALE** intervient dans le domaine de l'intérêt général en complément de l'action publique et associative.

Elle a pour vocation de « contribuer à l'autonomie et au vivre ensemble tout au long de la vie » qu'elle traduit en quatre orientations prioritaires :

- Orientation 1 : autonomie par l'éducation,
- Orientation 2 : autonomie par l'emploi et l'entrepreneuriat,
- Orientation 3 : solidarité entre les générations,
- Orientation 4 : bien vieillir.

Dotée d'un budget de 6 millions d'euros pour 6 ans, la Fondation peut financer des projets relevant de l'intérêt général, portés par des organismes à but non lucratif ou dont la lucrativité est strictement limitée et réglementée.

Elle organise ses interventions selon quatre axes de travail transverses qui s'appliquent aux orientations définies ci-dessus :

- Axe 1 : identification, financement et accompagnement à la réalisation d'une expérimentation sur 6 ans (projet ou programme phare) ;
- Axe 2 : repérage et financement d'une diversité de projets dans le champ éducatif répondant aux priorités définies par la Fondation (conventions pluriannuelles) ;
- Axe 3 : coopération avec d'autres acteurs (États, collectivités, associations, fondations) pour partager des réflexions et des bonnes pratiques ;
- Axe 4 : méthode pour apprécier les effets de son action dans la durée.

L'autonomie par l'éducation constitue la première des trois orientations prioritaires de la Fondation. En matière éducative, les réflexions et travaux seront centrés sur l'école primaire. Ils poursuivent comme ambition de « prévenir l'échec scolaire, et d'y remédier, dès le plus jeune âge », l'idée sous-jacente étant qu'il convient d'attaquer la problématique du décrochage scolaire à sa source, dès l'école primaire, voire déjà en maternelle.

Pour bien définir le cadre de ses interventions, la Fondation a suivi une méthode en trois temps : une équipe coordonnée par Florence Castera et Graziella Niang a été mandatée pour réaliser un état des lieux critique des dispositifs français existants. Parallèlement, une revue de la littérature internationale des pratiques de « remédiation » a été réalisée par le Bureau d'Ingénierie en Education et en Formation (BIEF). Ce recensement complet, et les recommandations des experts, ont ensuite été présentés et soumis au débat des Administrateurs. Un plan d'action sur 6 ans a été adopté sous le pilotage de Claude Thélot, Administrateur et chef de file Éducation de la Fondation.

Deux décisions majeures ont été prises par le Conseil d'Administration pour la période 2014-2019 :

- impulser un projet d'intervention, dit « projet phare », en vue d'accompagner une expérimentation de lutte contre le décrochage scolaire sur un territoire donné ;
- engager une réflexion pour produire une analyse des conditions nécessaires à la production de dispositifs (ou écosystèmes) de lutte contre le décrochage scolaire qui soient pertinents, efficaces et équitables.

Dans cet esprit, une série de critères ont été précisés pour bien organiser le processus d'instruction et de sélection. Sont désormais soutenues en priorité des démarches qui :

- concernent les enfants du primaire, âgés entre 3 et 11 ans (dès la maternelle et en incluant la transition CM2-6ème),
- contribuent à créer une complicité opérationnelle entre tous les éducateurs de l'enfant (formels et informels, famille et professionnels),
- sont conduites (et éventuellement conçues) avec l'Éducation nationale,
- renforcent la mission pédagogique des professeurs et la réussite éducative des enfants,
- sont inscrites dans un Projet Éducatif Global de Territoire,
- associent l'ensemble des parties prenantes concernées par la question éducative.

Ces décisions sont entrées en vigueur dès le deuxième semestre de 2014. Désormais, tous les comités de la Fondation appliquent les critères définis ci-dessus pour choisir les projets qui leur sont présentés.

En 2014, la Fondation poursuit son action dans le domaine de l'éducation et soutient 16 projets, dont j'ai le plaisir de vous livrer la teneur dans ce recueil thématique.

Bonne lecture,

Delphine Lalu
Secrétaire générale de la Fondation

SOMMAIRE

1. PRÉVENTION DE L'ÉCHEC SCOLAIRE DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE POUR PERMETTRE LA RÉUSSITE DE TOUS LES ÉLÈVES

Île-de-France

Bief & Île-Saint-Denis 7

La Maison de Sagesse 9

Le Bal 11

Réseau Môm'Artre 13

Midi-Pyrénées

Artpiculture / RPI Gayan Lagarde 15

Nord-Pas-de-Calais

Entreprendre pour apprendre 17

Rhône-Alpes

Animation Portillone 18

Filigrane 19

La Ka'fête ô mômes 21

Les Francas du Rhône 22

National

Apfée 24

Langues en scène 26

France Médiation 27

2. COMPLICITÉ ENTRE PARENTS ET L'ÉCOLE

National

Atd Quart Monde 30

3. APPUI AUX PRATIQUES PÉDAGOGIQUES ADAPTÉES AUX PUBLICS

Île-de-France

Joker 33

Midi-Pyrénées

Cidff 32 34

1. PRÉVENTION DE L'ÉCHEC SCOLAIRE DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE POUR PERMETTRE LA RÉUSSITE DE TOUS LES ÉLÈVES

BIEF & ÎLE-SAINT-DENIS

Région
Île-de-France



AIDER TOUS LES ENFANTS DE L'ÎLE A RÉUSSIR

La structure

Créé en 1989, le Bureau d'Ingénierie en Éducation et Formation (BIEF), basé à Louvain-la-Neuve en Belgique, est un organisme international de conseil et d'intervention dans les entreprises et les administrations, dans les systèmes éducatifs, et dans les ONG. Il est composé d'une équipe multiculturelle d'une trentaine d'experts de haut niveau.

Le domaine initial d'intervention du BIEF — l'ingénierie de l'éducation et de la formation — s'est élargi depuis quelques années à d'autres aspects de la gestion des ressources humaines, dont le développement des compétences et la gestion des projets.

Le BIEF intervient dans six langues : français, néerlandais, anglais, espagnol, arabe, portugais.

Le projet

Constatant que l'échec scolaire restait très prégnant en dépit des nombreuses initiatives mises en œuvre par les acteurs du territoire, la Municipalité de l'Île-Saint-Denis a décidé d'expérimenter une démarche globale visant la réussite éducative de tous les enfants à l'échelle de la commune en coopération étroite avec la Fondation et le BIEF.

Le fil rouge de cette expérimentation repose sur l'hypothèse suivante : c'est en renforçant les coopérations entre acteurs (lien scolaire/péri-scolaire - lien parents/éducateurs formels) et en veillant à la cohérence des différents dispositifs que les résultats scolaires des enfants pourront être améliorés significativement.

Programmée sur 6 ans, l'expérimentation pilotée et animée par les représentants de la commune de l'Île-Saint-Denis est conduite en lien étroit avec l'Éducation nationale et bénéficie du soutien méthodologique du BIEF qui a été mandaté par la Fondation pour accompagner la Municipalité tout au long du projet.

La démarche est structurée selon les étapes suivantes :

1. conception et animation d'une démarche socio-éducative favorisant la réussite éducative et scolaire de tous les enfants de l'Île Saint-Denis (prioritairement âgés de 3 à 11 ans) ;
2. financement d'actions ou de projets sur le territoire de l'Île Saint-Denis ;
3. animation d'un réseau de parties prenantes (personnes physiques et morales) ;
4. suivi, évaluation et restitution des résultats de la démarche ;
5. établissement de recommandations pour améliorer la pertinence, l'efficacité et le caractère équitable des dispositifs de réussite éducative et scolaire.

Pour en savoir plus : www.bief.be

Soutien du Comité Scientifique et d'orientation, approuvé par le Conseil d'administration du 11 décembre 2014.
Durée du projet : 6 ans
Montant alloué : 50 000 € par an pour le financement d'actions portées par les

acteurs du territoire et 25 000 € par an pour l'accompagnement méthodologique.

Projet phare de la thématique « Éducation » de 2014 à 2019.

LA MAISON DE SAGESSE

Région
Île-de-France



PLUS D'ENFANTS AIDÉS POUR PLUS D'ÉGALITÉ

La structure

L'association La Maison de Sagesse, OING accréditée par l'Unesco, œuvre depuis plus de 20 ans pour venir en aide à l'enfance en difficulté, en France et à l'étranger à travers 3 axes :

- l'Éducation, par l'alphabétisation, l'accompagnement scolaire, la formation professionnelle et l'insertion du handicap ;
- la Culture, au travers de la sauvegarde du patrimoine immatériel et artisanal ;
- le Développement durable, notamment l'accès à l'eau et la rénovation d'habitats.

Depuis, 2010, Maison de Sagesse centralise ses projets en France. A Paris, elle lutte contre les inégalités relatives à l'éducation, particulièrement présentes dans les quartiers «Politique de la ville».

Le projet

L'association Maison de Sagesse - Programme d'Accompagnement à la Scolarité - intervient auprès des enfants du primaire (du CP au CM2) et des adolescents du secondaire (collégiens-lycéens) pour les accompagner vers une meilleure chance de réussite scolaire, un épanouissement culturel et un apprentissage lié à la citoyenneté.

Les séances d'accompagnement à la scolarité durent 2h00 et sont chacune constituées de deux phases :

- un accompagnement scolaire personnalisé ou individualisé (aide aux devoirs + méthodologie) selon les besoins de l'enfant ou de l'adolescent ;
- une activité ludique, culturelle ou sportive pour favoriser l'éveil de l'enfant, faire travailler son esprit d'équipe et sa créativité.
- Les enfants viennent 2 fois par semaine, soit un accompagnement hebdomadaire de 4h00.

Pour la réussite scolaire de l'enfant, l'association travaille en lien avec l'Éducation nationale, les services sociaux, les acteurs de quartier et développe un axe à la parentalité fort afin de favoriser l'implication des parents dans la scolarité de leur enfant.

La Maison de Sagesse intervient notamment dans le sud-est du 13ème arrondissement de Paris. Depuis 2006, dans le quartier Chevaleret (centre social CAF Chevaleret) et depuis 2013, dans le quartier Masséna-Nord Paris Rive Gauche (centre d'animation René Goscinny).

Aujourd'hui, l'association accueille une soixantaine d'enfants, elle souhaite renforcer ses actions en accueillant une quinzaine d'enfants supplémentaires dans les devoirs scolaires et en proposant de nouveaux projets sur des thématiques d'avenir telles que l'informatique et le numérique.

Pour en savoir plus : www.maison-de-sagesse.org

Soutien du Comité de sélection des projets :
5 000 € en avril 2014 pour une aide à l'investissement

Correspondante territoriale de la Fondation :
Marie-Pierre Collot

LE BAL

Région
Île-de-France



REGARDS CROISÉS

La structure

Le Bal est un espace dédié à l'image-document sous toutes ses formes : photographie, vidéo, cinéma, nouveaux médias. Espace d'exposition, de production, d'édition et de réflexion autour des multiples écritures du réel, Le Bal a pour ambition d'inscrire les arts visuels dans une réflexion sur nos sociétés et de permettre à tous de mieux comprendre « de qui et de quoi sommes-nous les contemporains ? » (Giorgio Agamben).

Deux ans avant son ouverture au public en 2008, Le Bal a créé La Fabrique du Regard, sa plateforme pédagogique, avec pour objectif de former de jeunes citoyens, regardeurs actifs, concernés, conscients que l'image obéit à des codes, à des usages

Le projet

« Regards Croisés » est l'un des programmes d'éducation à l'image mené par Le Bal / La Fabrique du Regard. Dédié à des enfants âgés de 6 à 10 ans, issus des classe de CP jusqu'au CM2, il se déroule en classe et en centre de loisirs dans des quartiers défavorisés (zones urbaines sensibles, quartiers politique de la ville, réseaux d'éducation prioritaire).

En 2014-2015, la Fabrique du Regard a mis en place « Regards Croisés » auprès de 24 classes parisiennes issues de 6 écoles situées en zone urbaine sensible, soit 500 enfants concernés. A la rentrée de septembre 2014, le projet a été développé auprès d'une école supplémentaire, située dans le quartier de Belleville, soit 100 enfants supplémentaires concernés.

L'objectif du programme est de stimuler la curiosité des enfants, de solliciter leur aptitude aux échanges et d'encourager l'émergence d'un travail collectif par la réalisation d'un film. Le projet favorise une plus grande autonomie des enfants par l'intermédiaire d'ateliers où leur parole, leurs idées sont valorisées.

Il se déroule en 4 phases réparties sur toute l'année : un atelier de découverte et d'analyse d'images fixes en classe, un atelier de réflexion sur les images en mouvement (cinéma) en classe, une visite d'exposition au BAL et une rencontre suivie de la réalisation collective d'un film avec un artiste invité en centre de loisirs sur une semaine.

Pour en savoir plus : www.le-bal.fr

Soutien du Comité de sélection des projets :
10 000 € en novembre 2014 pour une aide au fonctionnement.

Correspondante territoriale de la Fondation :
Lucie Céliier

RÉSEAU MÔM'ARTRE

Région
Île-de-France



LES MÔM AU THÉÂTRE

La structure

L'association Réseau Môm'Artre a pour objet d'aider les familles dans la prise en charge des enfants en dehors de l'école, et de permettre aux femmes de concilier vie de famille et vie professionnelle (égalité hommes/femmes, lutte contre les discriminations). Par ailleurs, elle donne un accès à l'art aux enfants, adolescents et adultes (ateliers artistiques et culturels, sorties..), anime une vie de quartier (rencontres, échanges entre générations, expositions, événements..), soutient et valorise le travail des artistes qu'elle accueille.

Le projet

Le projet consiste à mettre en place et évaluer la pertinence d'un accueil périscolaire dans 2 lieux culturels atypiques : le théâtre des Bouffes du Nord à Paris et le Lieu Unique à Nantes.

Ce projet reprend les grands principes du service Môm'artre :

- répondre aux contraintes d'organisation des parents avec une proposition de la sortie de l'école jusqu'à leur retour du travail, en horaires adaptés et tarifs selon leurs revenus (à partir de 0,10 ct/heure) ;
- donner accès à la culture à tous les enfants pour les amener à développer des aptitudes clés en complément des apprentissages scolaires ;
- créer du lien dans les quartiers avec l'ensemble des acteurs, sur un principe de décroisement et de co-construction.

Une solution de garde dans un théâtre, des devoirs dans un lieu d'exposition, des projets d'animation liés à la programmation de ces lieux ...sont autant d'éléments qui doivent permettre :

- de favoriser les apprentissages des enfants ;
- de donner aux parents une solution de « garde » valorisante et déculpabilisante ;

- d'ouvrir ces équipements à de nouveaux publics de proximité et de remplir leur rôle d'accès à la culture pour tous ;
- de mutualiser des moyens (locaux, interventions des artistes en résidence) et minimiser ainsi les coûts de revient.

Pour en savoir plus : www.momartre.com
<http://tousautheatre.tumblr.com/>

ARTPICULTURE & RPI GAYAN LAGARDE

Région Midi-pyrénées

SUR LES BANCS DU POTAGER PUBLIC



La structure

Artpiculture, association d'éducation à l'environnement, a pour objet d'améliorer l'empreinte écologique de nos modes de vie en renforçant la sensibilité de l'Homme à la biodiversité et en développant sa capacité créative. Créée en 2009 et basée dans le village d'Artagnan en Midi-Pyrénées, l'association défend les valeurs de l'éducation populaire et de l'éducation à l'environnement par et pour tous.

Le projet

Le Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) Gayan Lagarde, créé en 1983 de la volonté des communes rurales de Gayan (270 habitants) et de Lagarde (510 habitants), permet de garder et de pérenniser l'école, support indispensable à la vie locale, en accueillant 76 élèves dans les 3 cycles (Maternelle : 25 enfants, CP et CE1 : 26 enfants, CE2, CM1 et CM2 : 25 enfants).

La mise en place d'une garderie, ainsi que d'une cantine scolaire sur le village de Lagarde, a pour but de garder les enfants dans les villages. Grâce à un mini bus, les enfants de Gayan viennent déjeuner à la cantine.

Le RPI est géré par un conseil d'école composé d'élus des deux communes. Il se réunit en moyenne trois fois par an avec les représentants des parents d'élèves et l'équipe enseignante.

L'équipe enseignante travaille depuis de nombreuses années sur les questions environnementales. (2012/2013 travail sur l'eau et l'alimentaire, 2013/2014 travail sur l'arbre et la forêt). Les municipalités se sont engagées également dans une démarche citoyenne de réduction des déchets, de tri sélectif et de réduction des pesticides.

Soutien du Comité scientifique et d'orientation, approuvé par le Conseil d'administration du 11 décembre 2014, de 7 000 €.

Il semblait donc cohérent de prolonger cette démarche et de créer un espace de sensibilisation à la biodiversité et au développement durable à destination des enfants. L'association Artpiculture a été choisie pour aménager le jardin de 230 m², situé dans un espace public communal, afin de permettre la pratique du jardinage en respectant la biodiversité (techniques agro-écologiques) tout en réalisant des aménagements artistiques et plastiques dans une démarche d'esthétisme. Ces aménagements seront également un support d'accueil de la biodiversité auxiliaire : les pollinisateurs mais également les auxiliaires prédateurs des ravageurs. Une signalétique pédagogique à destination du grand public est également prévue.

Les ateliers « Sur les bancs du potager public » (36 ateliers sur l'année) permettront à une trentaine d'enfants de bénéficier de la sensibilisation aux enjeux de la préservation de l'environnement avec un focus sur l'alimentation locale, variée et de qualité, et des pratiques au jardin respectueuses de la biodiversité. Il sera également un espace public ce qui permettra de sensibiliser les passants aux pratiques agro-écologiques dans un jardin-potager.

Pour en savoir plus : www.artpiculture.org

Soutien du Comité de Sélection des Projets :
9 000 €, et cofinancement de l'Association Amphitéa de 3 000 €, en octobre 2014 pour le fonctionnement du projet.

Correspondante territoriale de la Fondation :
Sandra Munoz

ENTREPRENDRE POUR APPRENDRE

Région Nord
Pas-de-Calais



ENTREPRENEURS EN HERBE

La structure

Entreprendre Pour Apprendre Nord Pas-de-Calais est spécialisée dans la sensibilisation à l'esprit d'entreprendre. Depuis 10 ans, l'association privilégie les actions auprès de jeunes, de 10 à 20 ans, notamment par le dispositif « mini entreprise ».

Le projet

Aujourd'hui, l'association souhaite déployer, dans les établissements scolaires de l'enseignement primaire de la région Nord Pas-de-Calais, l'outil « C ma ville » qui a pour objectif d'aider les enseignants à aborder avec les jeunes les « savoir être entrepreneuriaux » indispensables dans toutes les étapes de leur vie. Cet outil sensibilise les enfants à leur territoire, leur commune, et leur en fait découvrir les acteurs (économiques, sociaux, culturels...). A partir de ce diagnostic et, avec leur instituteur, les enfants, de 8 à 10 ans, sont sensibilisés à leur environnement et accompagnés pour réaliser un projet concret qu'ils présenteront eux-mêmes aux élus locaux. Enseignants et entrepreneurs s'accordent à dire que le développement des savoir être est indispensable pour les jeunes. Du côté des enseignants, les savoir être sont indispensables à l'école pour acquérir une capacité à travailler seul ou en équipe, pour devenir curieux de la vie et s'interroger sur son avenir professionnel. Du côté du « monde économique », les savoir être sont indispensables pour intégrer une entreprise ; être autonome dans la gestion de son travail, prendre des initiatives pour répondre aux besoins de l'entreprise, ... Ces savoir-être ne se limitent pas à la sphère scolaire ou économique. Ils sont aussi indispensables pour s'engager dans un projet associatif, dans un projet de vie.



Pour plus d'informations : www.c-ma-ville.org

Soutien du Comité scientifique et d'orientation, approuvé par le Conseil d'administration du 11 décembre 2014, de 30 000 € sur 3 ans.

ANIMATION PORTILLONE

Région
Rhône-Alpes

AMÉNAGEMENT DU TEMPS SCOLAIRE, UN VILLAGE SE MOBILISE

La structure

Créée en 1980 sur la commune de Saint-Michel-les-Portes, l'association Animation Portillonne a pour objet de favoriser la création de lien entre les habitants et permettre une vie de village riche et conviviale pour toutes les générations.

Le projet

La réorganisation des temps scolaires par l'Éducation Nationale a un impact majeur sur l'organisation du rythme des enfants et de leur famille. La situation du village de Saint-Michel-les-Portes, en zone rurale (900m d'altitude, à 45 km de Grenoble) limite l'accès à certains dispositifs socioculturels. C'est au sein même de ce village de 250 habitants que l'association a décidé de créer un accueil de qualité en collaboration entre familles, personnes bénévoles et un salarié.

Le projet vise la mise en place d'un accueil socio-éducatif pour les enfants scolarisés de la commune, qui s'inscrirait dans une dynamique sociale parmi la population du village. Encadré par un professionnel, les temps d'accueil permettront également l'intervention ou la participation de personnes bénévoles, retraitées ou non, résidant sur la commune, souhaitant partager des activités, loisirs, savoir-faire... En plus d'être un mode de garde, cet accueil organisé chaque soir d'école proposera des temps encourageant l'autonomie des enfants dans une ambiance familiale de vie de village, et prendra en compte les besoins des chaque enfant après leur journée d'école.

Le projet a démarré la veille de la rentrée scolaire 2014. Une animatrice encadre chaque soir des jours d'école un groupe d'enfants, avec la participation de plusieurs parents ainsi qu'un bénévole du village, instituteur, pour animer un temps de jeux.

Soutien du Comité de Sélection des Projets :
6 000 € en novembre 2014 pour une aide à l'investissement.

Correspondante territoriale de la Fondation :
Stéphanie Henrissat

FILIGRANE

Région
Rhône-Alpes



LA RIC, LA VIE

La structure

L'association Filigrane est un projet culturel et artistique autour de la langue française qui se propose de développer et partager des connaissances autour de l'action artistique et culturelle sur la langue française. Elle porte notamment le projet de la Caravane des dix mots en Rhône-Alpes. La Caravane des dix mots se propose « d'aller à la pêche au sens des mots, au-delà de leur propre définition, afin de montrer la richesse et la diversité que tout être humain porte en lui ». Pour cela, elle fonde son action sur le dispositif national des « dix mots », impulsé chaque année par le Ministère de la Culture et de la Communication. La Caravane a décidé de se servir de ce dispositif comme d'un prétexte au jeu et à la rencontre, un déclencheur d'expression. Cette « matière » particulière, et l'utilisation qu'en font les artistes de la Caravane, permettent de proposer aux participants une nouvelle approche de la langue française : ludique et artistique.

Le projet

Partant du constat que l'école maternelle est un formidable terrain d'expérimentations qui permet de transmettre dès le plus jeune âge à chaque enfant, quelle que soit son origine sociale ou culturelle, les fondements de la citoyenneté qui feront de lui un adulte éclairé, et préviendront un éventuel décrochage scolaire, l'association Filigrane a souhaité proposer un parcours artistique à destination des élèves en maternelle et de leurs enseignants.

Cette expérience, tout aussi imprévisible que riche, a été confiée au regard d'une équipe de chercheurs pour mener une recherche-action tout au long du projet afin de permettre une meilleure efficacité du projet et en faire émerger les bénéfiques.

Après des recherches auprès de partenaires du département de la Loire, l'école Montrambert, située à La Ricamarie, a été suggérée par l'Inspecteur de l'Éducation Nationale (IEN) de la circonscription de Saint-Etienne Ouest, et référente maîtrise de la langue, comme lieu propice à la réalisation du projet.

A travers la pratique artistique, l'association a souhaité engager un processus de réappropriation de l'école par les enfants et leurs parents. Souvent freinés par la barrière de la langue, il s'agissait d'entrer à nouveau en communication, d'aller vers l'autre et trouver sa place à l'école.

Le projet a adopté la forme innovante d'une résidence, plaçant la pratique artistique au cœur de l'école. Le projet s'est articulé autour de 8 journées d'intervention d'un artiste en « résidence » au sein de l'école, présent 2 jours par semaine durant 4 semaines, intervenu alternativement dans les classes de maternelle, pour engager un processus de création partagée, permettant de s'adresser à un total de 70 enfants.

L'intervention de l'artiste plasticien était précédée d'une formation des enseignantes de l'école. Il leur était proposé, en vivant elles-mêmes un atelier de pratique artistique, d'expérimenter la création partagée et d'en comprendre les enjeux.

Le projet a également mobilisé l'ensemble des acteurs du territoire, notamment les parents et les familles, qui ont participé aux ateliers et ont pu travailler eux-mêmes sur une création avec l'artiste. La session d'ateliers s'est achevée sur une restitution qui s'est déroulée dans l'école en décembre 2014. D'autres animations sont prévues tout au long de l'année 2015 autour de l'œuvre.

Pour en savoir plus : <http://www.filigrane-rhonealpes.fr>

Soutien du Comité de Sélection des Projets :
5 000 € en avril 2014 pour une aide au fonctionnement.

Correspondante territoriale de la Fondation :
Nicole Giroud

LA KA'FÊTE Ô MÔMES

Région
Rhône-Alpes

LA KA'FÊTE Ô MÔMES



La structure

Sur les pentes de la Croix Rousse, la Ka'fête ô mômes propose depuis 2009 un projet global et innovant, centré autour de la famille et des enfants. Quatre parents membres fondateurs ont eu l'idée du projet, et depuis, l'association a développé plusieurs pôles d'activité : un café familial, une garderie périscolaire, un pôle d'animations (soirées familiales et ateliers variés), un pôle intergénérationnel et un pôle parentalité.

Le projet

En 2012, la Ka'fête ô mômes a également lancé une alternative à la cantine scolaire, la Ka'fêtime. Chaque jour, elle accueille 25 enfants qui viennent une seule fois par semaine, en complémentarité de la cantine de l'école. Ainsi, 100 enfants différents sont concernés, dans une réelle mixité sociale. Cela leur permet d'avoir une vraie pause méridienne, en dehors des locaux de l'école, de profiter d'un repas fait maison et de participer à des activités. Chaque jour, un parent volontaire participe à ce temps méridien, du pédibus au repas.

A la rentrée scolaire 2014, l'association s'est associée à la réforme des rythmes éducatifs en mettant en place un accueil de qualité pour vingt-cinq enfants les vendredis après-midi.

La Ka'fête ô mômes est un lieu unique qui offre une autre possibilité de socialisation aux enfants, et, ainsi participe à leur bien-être et à leur réussite éducative. Positionnée à mi-chemin entre l'école et les familles, l'association est en lien avec les enfants, les parents, les personnes âgées, les équipes enseignantes et les partenaires locaux et/ou publics.

Depuis six ans, l'ensemble des publics est impliqué dans le bon fonctionnement de la structure dans une démarche participative très active.

Pour en savoir plus : www.kafeteomomes.fr

Soutien du Comité scientifique et d'orientation, approuvé par le Conseil d'administration du 11 décembre 2014, de 7 000 €.

LES FRANCAS DU RHÔNE

Région Rhône-
Alpes



SUR LE CHEMIN DU COLLÈGE

La structure

Fédération laïque de structures et d'activités, les Francas ont une vocation indissociablement éducative, sociale et culturelle. Association complémentaire de l'école, reconnue d'utilité publique, les Francas agissent pour l'accès de tous les enfants et de tous les adolescents à des loisirs de qualité et se veulent un espace de rencontre de tous les éducateurs, enseignants, parents, animateurs, favorisant le brassage des origines, des âges et des milieux.

Le projet

Dans le Rhône, les Francas, sur les territoires de Givors et de Décines, adaptent le projet «atelier relais» aux enfants de CM2 (notamment ceux en difficulté) des différents groupes scolaires des circonscriptions concernées afin de les préparer au mieux à leur arrivée au collège. Ce projet a été initié en amont avec les établissements scolaires (primaires et secondaires) et les Inspecteurs de l'Education Nationale (IEN) des deux secteurs, favorables au projet, et présenté au sein des groupes REP (Réseau d'Education Prioritaire).

Proposé dans chaque classe partenaire, le projet vise à permettre une meilleure intégration des élèves. Dans un premier temps, le projet concernera sur chaque site dix jeunes scolarisés en CM2 dans un des groupes scolaires (du secteur). Ces jeunes auront pour point commun d'être potentiellement fragilisés par leur future intégration au collège. Chaque élève sera repéré par son instituteur en cours d'année, un travail de mise en relation avec la famille sera engagé et des rencontres avec l'équipe de l'atelier seront effectuées au préalable pour préparer l'intégration de ce jeune et de sa famille.

Ces jeunes et leurs familles rencontrent souvent des difficultés lorsqu'ils intègrent le collège pour diverses raisons : absentéisme, décrochage scolaire, problèmes de comportement (agressivité, repli sur soi).

Ces élèves potentiellement fragilisés par leur arrivée au collège deviendront, suite à la session, personnes ressources pour les autres élèves.

Le principe d'une participation active des élèves est essentielle et facteur de progrès global de ces enfants. Pour cela, il faut partir de leurs centres d'intérêt et susciter chez eux l'esprit d'exploration et de coopération : c'est le principe des méthodes actives qui prônent une éducation globale, accordant une importance égale aux différents domaines éducatifs : intellectuels et artistiques, mais également physiques, manuels et sociaux. Dans ce cadre, l'apprentissage de la vie sociale est considéré comme essentiel.

Pour en savoir plus : <http://69.lesfrancas.net/>

Soutien du Comité scientifique et
d'orientation, approuvé par le Conseil
d'administration du 11 décembre 2014, de
45 000 € sur 3 ans.



DISPOSITIF INTEGRÉ DE RÉUSSITE SCOLAIRE

La structure

L'Apfée (Association pour favoriser l'égalité des chances à l'école), agréée par l'Éducation nationale, a été créée en mai 1984 par une équipe d'enseignants soucieux d'agir contre l'échec scolaire. Son but est d'œuvrer pour permettre à chaque enfant, quel que soit son environnement social ou familial, d'accéder à un parcours de réussite scolaire. L'association se consacre principalement au développement du Coup de Pouce Clé (Clubs de lecture et d'écriture). Ce dispositif de prévention de l'illettrisme s'adresse aux enfants du CP fragiles dans les apprentissages parce qu'ils ne bénéficient pas, chaque soir après la classe, du soutien dont ils ont besoin pour réussir.

Au sein de chaque club Coup de Pouce Clé, animé par un professionnel formé, les enfants, par groupe de 5, bénéficient d'un accompagnement 4 soirs par semaine après la classe, à raison d'1h30, de novembre à juin. Ils participent à des activités ludiques et éducatives qui favorisent leur entrée dans le monde de l'écrit et contribuent à développer leur confiance en eux. Pleinement associés à la démarche, leurs parents contractent un certain nombre d'engagements concernant leur participation à la vie du club et l'accompagnement quotidien de leur enfant à la maison. L'action est mise en œuvre par les villes en collaboration avec l'Éducation nationale et avec l'appui technique de l'association.

En complément du Coup du Coup de Pouce Clé, l'Apfée développe d'autres dispositifs innovants pour renforcer ses réponses à l'échec scolaire précoce, et en particulier le Coup de Pouce Clém destinés aux enfants du CE1.

Le projet

L'association teste à Aix-en-Provence un dispositif intégré de réussite scolaire associant les dispositifs Coup de Pouce Clé et Coup de Pouce Clém. Le projet permet de faire coïncider la politique de réussite éducative volontariste de la municipalité d'Aix-en-Provence

avec la volonté de l'Apfée de proposer à terme aux villes qui le souhaitent de mettre en œuvre des actions destinées aux enfants fragiles dans l'acquisition des savoirs fondamentaux : lire, écrire et compter.

L'action porte sur la mise en place de 23 clubs Coup de Pouce Clé et 13 clubs Coup de Clém. Au total, 180 enfants et leurs parents en bénéficient : 115 au Coup de Pouce Clé et 65 au Coup de Pouce Clém.

Pour en savoir plus : www.apfee.asso.fr

Soutien du Comité scientifique et d'orientation, approuvé par le Conseil d'administration du 11 décembre 2014, de 7 000 €.

LANGUES EN SCÈNE

National



L'ÉLOQUENCE D'UN PROJET

La structure

Jeune association créée en 2010 à Saint-Jean-de-Luz, Langues en Scène a pour objet l'apprentissage des langues vivantes dans les établissements scolaires au moyen du théâtre avec des comédiens s'exprimant dans leur langue maternelle.

Le projet

Après le pays basque et Paris, l'association intervient également à Bordeaux. Au total, plus d'une quinzaine d'écoles publiques, implantées en zones défavorisées, ont accueilli cette démarche ludique et innovante qui a reçu l'agrément de l'Éducation Nationale sur tout le territoire national dès la première année de son activité. Depuis 2007, l'apprentissage des langues étrangères est obligatoire dans les écoles primaires ; or les professeurs, même habilités à enseigner les langues, ne se sentent pas forcément à l'aise pour les enseigner ; d'autres, formés pour les enseigner, trouvent la pédagogie du théâtre avec un comédien de langue maternelle étrangère très intéressante et enrichissante : elle permet aux élèves de s'ouvrir à d'autres cultures, d'acquérir un bon accent, les bonnes intonations, d'apprendre en s'amusant, de se libérer et de reprendre confiance.

Il s'agit d'interventions conjointes avec des enseignants et des comédiens, d'une durée de 18h pendant le temps scolaire, au cours desquelles les élèves deviennent acteurs. Cette démarche pédagogique répond aux objectifs du CERCL (Cadre européen commun de référence pour les langues) de mettre en place des situations d'apprentissage où les élèves s'expriment.

L'association rentre dans sa 5^e année d'activité et intervient dans une cinquantaine d'écoles sur les académies de Paris et Bordeaux.

Pour en savoir plus : www.langues-en-scene.com

Soutien du Comité scientifique et d'orientation, approuvé par le Conseil d'administration du 11 décembre 2014, de 15 000 €.

FRANCE MÉDIATION

National



MIEUX VIVRE ENSEMBLE

La structure

Créée en 2008, France Médiation, réseau d'acteurs de la médiation sociale, fédère 70 dispositifs publics et privés de médiation sociale.

En favorisant la reconnaissance et le développement de la médiation sociale, son objectif est de contribuer au renforcement du lien social, à l'accès aux droits, à la citoyenneté et à l'autonomie des personnes.

La médiation sociale se définit comme « processus de création et de réparation du lien social et de règlements des conflits de la vie quotidienne, dans lequel un tiers impartial et indépendant tente, à travers l'organisation d'échanges entre les personnes ou les institutions, de les aider à améliorer une relation ou de régler un conflit qui les oppose ».

Elle repose sur une approche innovante et alternative des relations sociales et constitue un outil pertinent et efficace dans la création d'une politique de cohésion sociale et de tranquillité publique.

Le projet

Dans le cadre de la mobilisation contre le harcèlement et le décrochage, France Médiation a mis en place, avec 11 associations adhérentes, un projet national de médiation sociale en milieu scolaire.

Le projet repose sur la création de postes de médiateurs sociaux au sein des établissements scolaires, pour favoriser le mieux vivre ensemble à l'école pour tous. Il vise à :

- Prévenir et lutter contre les violences à l'école, en particulier le harcèlement,
- Prévenir et lutter contre le décrochage scolaire,
- Développer les comportements citoyens et une culture du dialogue et de la tolérance.

Le projet a été déployé entre 2012 et 2014 dans 155 établissements scolaires, par 40 médiateurs sociaux recrutés et formés dans le cadre d'une expérimentation nationale soutenue par le Fonds

2. COMPLICITÉ ENTRE LES PARENTS ET L'ÉCOLE

d'Expérimentation pour la Jeunesse, le Ministère de la Ville, le CGET, le SG-CIPD et la Fondation AG2R LA MONDIALE.

Il repose sur plusieurs caractéristiques innovantes :

- La présence à temps plein de professionnels de la médiation, pour un véritable travail de prévention dans la durée ;
- L'approche globale du milieu scolaire et de ses acteurs (enfants, familles, enseignants, vie scolaire, personnels municipaux, acteurs du quartier) ;
- Le périmètre d'intervention couvert, qui intègre aussi bien l'intérieur des établissements que leur environnement (abords des établissements, trajet école-domicile, quartier) ;
- Le travail de liaison entre l'école et le collège que les médiateurs incarnent et qu'ils alimentent ;
- La position de tiers du médiateur, employé par une association professionnelle de médiation tout en étant pleinement intégré aux équipes éducatives.

L'évaluation du projet par le Laboratoire Interdisciplinaire d'Évaluation des Politiques Publiques (LIEPP) de Sciences Po démontre un fort impact de l'action des médiateurs au collège :

- diminution de 11% du sentiment de harcèlement (le projet est particulièrement bénéfique pour les élèves les plus vulnérables : chez les garçons de 6ème, le sentiment de harcèlement baisse de 46%) ;
- amélioration du bien être psychologique et de la sociabilité des enfants ;
- modification des normes de tolérance à la violence chez les élèves et les équipes éducatives ;
- plus grande mobilisation des établissements sur les questions de violence ;
- diminution des absences chez les élèves de 6ème et dans les équipes éducatives ;
- intensification de la relation école-famille ;
- plus grande ouverture des établissements sur le territoire et les partenaires du quartier ;
- baisse des dégradations matérielles.

Pour en savoir plus : www.francemediation.fr

Soutien du Comité scientifique et d'orientation, approuvé par le Conseil d'administration du 11 décembre 2014, de 45 000 € sur 3 ans.

ATD QUART MONDE

National



L'ÉCOLE, FACTEUR DE PROMOTION FAMILIALE

La structure

Depuis 1958, le mouvement ATD Quart Monde a pour but de participer à la construction d'une société pour tous par la destruction de la misère. Pour atteindre ce but, il agit et s'associe dans tous les domaines avec les plus démunis, les plus exclus et en partant de leurs projets. Il permet à toute personne et famille de vivre normalement avec les autres par le respect de sa dignité, par un accès effectif aux droits fondamentaux et aux conditions d'exercer ses responsabilités sociales et familiales. Enfin, il met en œuvre une connaissance croisée des situations actualisées de l'exclusion sociale et de toutes les discriminations qui en découlent. Une analyse des mécanismes pour promouvoir des solutions est menée en permanence avec la participation des populations concernées et les partenaires qui agissent en leur direction.

Le projet

Fort Une expérimentation dans le quartier de Fives à Lille est menée afin d'améliorer la compréhension entre parents très pauvres et enseignants pour permettre à tous les enfants de réussir et de réfléchir aux pratiques qui permettent une meilleure réussite de tous les enfants.

Le projet national du Mouvement ATD Quart Monde vise à créer une plate-forme qui porte avec des partenaires une ambition politique sur l'école. Un colloque a réuni en novembre 2011 les acteurs de l'école : parents, professionnels, chercheurs, pédagogues, mouvements d'éducation populaire. Ce colloque a été nourri de l'expérience des projets pilotes du Mouvement dont celui de Fives à Lille.

Deux autres projets sont en cours pour construire une nouvelle connaissance sur l'école : une recherche avec l'Université de Tours vise à expliciter comment l'engagement d'enseignants avec le Mouvement ATD Quart Monde a changé leurs pratiques

pédagogiques dans la classe ; et un travail de croisement des savoirs est en cours entre un groupe de parents vivant la grande pauvreté, un groupe de parents solidaires et un groupe de professionnels pour réfléchir aux conditions de la réussite scolaire de tous les enfants.

Face à l'échec scolaire subi par trop d'enfants et de jeunes de milieux défavorisés, échec durablement installé et qui perdure malgré les mesures prises, le Mouvement ATD Quart Monde souhaite que cette question soit abordée d'une manière nouvelle qui prenne en compte l'espoir que les familles les plus pauvres mettent dans l'école.

Pour en savoir plus : www.atd-quartmonde.fr

Soutien du Comité scientifique et d'orientation, approuvé par le Conseil d'administration du 11 décembre 2014, de 45 000 € sur 3 ans.

3. APPUI AUX PRATIQUES PÉDAGOGIQUES ADAPTÉES AUX PUBLICS

JOKER

Région
Île-de-France



BULLE D'AIR

La structure

Située dans les Yvelines, l'association Joker développe, depuis 2011, des projets visant à la progression et l'épanouissement des enfants handicapés ainsi que le bien être de leur famille.

Le projet

Premier centre de loisirs en France à ouvrir ses portes aux enfants handicapés sur le temps scolaire, le centre Bulle d'air permet aux enfants handicapés, âgés de 3 à 12 ans qui ne peuvent pas être scolarisés à temps plein, de ne pas rester isolés à leur domicile mais de profiter d'un espace de socialisation, de jeux et d'activités artistiques avec leurs pairs.

Le centre Bulle d'air s'adresse aux enfants présentant des troubles sévères de la communication et/ou du langage, avec ou sans déficience intellectuelle (trisomie 21, autisme, syndromes génétiques, dysphasie, syndrome autistique Asperger...). La structure est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 18h. Cet accueil permet d'une part aux enfants de s'épanouir et progresser en petit groupe, à leur rythme. Mais cette proposition par demi-journée permet aussi aux parents de souffler un peu dans un quotidien particulièrement bousculé.

Le centre a ouvert ses portes en septembre 2011 avec 25 enfants. Trois ans plus tard, 80 enfants viennent chaque semaine partager des temps de loisirs en petit groupe animés par des éducatrices spécialisées. Toute l'équipe est formée pour prendre en charge des enfants sans langage.

Pour en savoir plus : www.centrebulledair.com

Soutien du Comité de sélection des projets :
5 050 € en mai 2014 pour une aide à l'investissement.

Correspondant territorial de la Fondation :
Jean-Paul Szulewicz

Association lauréate du Prix « coup de coeur des collaborateurs » 2014 :
10 000 €.

CIDFF 32

Région
Midi-Pyrénées



LA BOÎTE À MOTS

La structure

Basée dans le Gers depuis plus de trente ans, l'association CIDFF a pour objet de valoriser la place de la femme dans la société pour concourir à son autonomie, favoriser sa participation active et promouvoir l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

Le projet

Le CIDFF32 propose gratuitement via le média «la Boîte à mots», des groupes d'expression pour les enfants de 4 à 11 ans confrontés à des conflits familiaux, à la séparation de leurs parents. Des animations sont proposées aux enfants dans l'objectif de les aider à identifier leurs besoins, leurs ressentis dans un lieu neutre et sécurisant. Les enfants sont invités à déposer leur production (dessin, collage, écrit) dans cette boîte, pour exprimer ce qu'ils vivent, ressentent, souhaitent, regrettent ou tout autre expression.

Un espace d'expression pour les enfants de parents séparés, divorcés ou en instance de séparation. Le groupe d'expression a pour objectif d'apporter un soutien grâce auquel les enfants pourront reconnaître puis exprimer leurs émotions. Ce travail peut permettre aux enfants de comprendre et accepter la séparation des parents qui vient tout bousculer dans leur vie.

Une restitution des expressions des enfants s'effectue de manière globale aux parents et a pour objectif de leur permettre une meilleure compréhension de ce que vivent les enfants tout en préservant la confidentialité des groupes d'expression.

L'objectif est de diminuer le stress ou le mal être des enfants subissant des conséquences nées du conflit entre leurs parents, leur permettre de garder ou retrouver une place d'enfant, de sortir ou de leur éviter d'être pris dans un conflit de loyauté. Ce dispositif n'a évidemment pas vocation à se substituer à la consultation

psychologique ou pédopsychiatrique quand elle s'avère nécessaire. Il permet également de ne pas considérer systématiquement comme « pathologique » des manifestations chez un enfant en mal d'expression et d'écoute.

Le point fort de cette action est son accès gratuit, permettant l'accès à tous et la garantie de la confidentialité des expressions des enfants, tout en associant les parents pour répondre à leurs préoccupations.

Entre avril 2014 et avril 2015, 30 parents et enfants ont été concernés par l'action sur les communes d'Auch et de Fleurance. Les séances consécutives et réparties tous les mois hors vacances scolaires, se sont déroulées les mercredis après-midi.

Des groupes d'enfants (six enfants au maximum), âgés de 5 à 9 ans ont participé à 4 séances co-animées par deux professionnelles du CIDFF (psychologue et médiatrice familiale ou thérapeute familiale). Cette co-animation a permis aux animatrices d'être au plus près des besoins de chaque enfant et une complémentarité des pratiques exercées par chacune.

Pour en savoir plus : www.cidff32.net

Soutien du Comité de Sélection des Projets :
5 000 € en avril 2014 pour le fonctionnement du projet.

Correspondante territoriale de la Fondation :
Sandra Munoz

FONDATION D'ENTREPRISE
AG2R LA MONDIALE
32, avenue Émile Zola
59370 Mons-en-Barœul
Fondation@ag2rlamondiale.fr